



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **MicroMediCare SA**, Route des Acacias 24,
1227 Carouge
2. **Remarques:** But: conseil ainsi que conception, développe-
ment, fabrication, commercialisation, distribution, importa-
tion, exportation, achat, vente, location de tout logiciel,
appareil, machine et matériel dans le domaine médical et de
la santé; dépôt, détention et exploitation de brevets et licences.
Dans la faillite mentionnée ci-après, sont déposés et peuvent
être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation;
 2. l'état de revendication, cas échéant;
 3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets dé-
clarés de stricte nécessité).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un
délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation
(art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester
une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions re-
latives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inven-
taire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)

Pour tout renseignement:

Groupe n°5, tél. 022 388 89 05

2009 000777 U / OFA5

Office des faillites

1227 Carouge

05516560

